

**PREMIER CAS DE NIDIFICATION DE  
L'AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*)  
EN RADE DE BREST**

\*\*\*

Par Daniel PONS

029

Autrefois essentiellement répartie dans la moitié sud du pays, l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) a, depuis le début des années 1940, étendu son aire de répartition vers le Nord. Entre 1981 et 1989, les effectifs français ont nettement augmenté malgré la vague de froid de l'hiver 1984 qui a entraîné une réduction de 41% de la population nicheuse au printemps 1985 (Marion 1991). Cet accroissement des effectifs, estimés à 3800 couples en 1989, s'est traduit par la multiplication des colonies de reproduction. En effet, des nicheurs ont conquis de nouveaux sites de nidification, en particulier sur la façade atlantique, depuis la côte Aquitaine jusqu'au Finistère.

La population bretonne a connu une évolution parallèle à celles des autres régions. L'importante colonie de Grandlieu qui comptait 230 couples en 1981 a éclaté pour donner naissance vers le milieu de la décennie à trois autres colonies d'importance moyenne : le Collet (44), Guérande (44) et Ile de Réno (Baden/56). En 1989, on dénombrait 12 sites de nidification, tous localisés dans le sud de la Bretagne.

Le 30 juin 1992, je visitais, avec Jean-Claude Linard et Jean-Marc Pons, la colonie de Goélants argentés de l'île de Trébéron située en rade de Brest. A cette occasion j'ai noté, sur l'île des Morts toute proche, la présence d'une colonie de cinq couples d'Aigrettes garzettes. Les cinq nids installés dans un épais fourré de lauriers hébergeaient au moins trois jeunes (visibles) âgés d'une quinzaine de jours.

Les Aigrettes garzettes de l'île des Morts, qui bénéficient d'une grande tranquillité, (l'accès de l'île étant interdit au public pour des raisons militaires), sont les premières avec celles notées en baie de Morlaix (deux couples : information orale d'Ewenn de Kergariou) à s'installer dans le Nord-Finistère.

Après une phase de déclin très marquée au 19ème siècle dûe à la plumasserie, l'Aigrette garzette a bénéficié d'une protection légale qui a sans aucun doute favorisé son expansion géographique et son essor démographique. La multiplication et la répartition des colonies sont probablement en rapport avec l'écologie alimentaire de l'espèce, qui n'étant plus soumise à une importante prédation humaine, se disperse en fonction des potentialités alimentaires du milieu. Cependant l'évolution démographique des différentes populations est loin d'être bien comprise.

#### BIBLIOGRAPHIE.

- MARION, Loïc. (1991). - Inventaire National des Héronnières de France 1989, Héron cendré, Héron bihoreau, Héron Gardeboeuf, Aigrette garzette. Rapport Ministère de l'Environnement, SESLG : 75 pages.

Daniel PONS  
Les Marchaisons  
45220 CHATEAURENARD